

## **Engagement du Conseil presbytéral**

**Officiant(e)** : Frères et sœurs de l'Église, vous exercerez le ministère qui vous est confié en accord avec la foi de notre Église et selon les règles de sa vie commune.

Dans la soumission mutuelle, vous travaillerez fraternellement avec tous ceux qui ont part à l'œuvre du Seigneur.

Vous serez responsables de vos frères et de vos sœurs. Vous les encouragerez par votre vie. Vous vous garderez de tout ce qui pourrait faire tomber les plus petits. Vous serez discrets dans vos propos.

Vous serez vigilants dans la prière, persévérants dans l'écoute de la Parole, fidèles au repas du Seigneur, assidus aux assemblées de l'Église.

Vous poursuivrez votre formation spirituelle, théologique, humaine. Ainsi, vous aurez à cœur de renouveler l'élan de votre ministère.

**Est-ce bien là ce que vous voulez ?**

**Conseillers** : Oui, nous le voulons.

**Officiant(e)** : Vous qui êtes appelés à former le Conseil presbytéral de cette Église, vous porterez ensemble la responsabilité spirituelle et matérielle de la communauté.

Vous discernerez, reconnaîtrez et coordonnerez les ministères que Dieu donne à cette Église pour qu'elle grandisse dans l'amour et soit au sein du monde messagère de l'Évangile.

Vous serez solidaires des décisions que prendra votre Conseil et vous préparerez et appliquerez les décisions des Synodes.

**Est-ce bien là ce que vous voulez ?**

**Conseillers** : Oui, nous le voulons. Jésus-Christ est le Seigneur. Qu'il nous soit en aide.